



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/5115

Attribution de subventions de fonctionnement à 12 associations œuvrant dans le domaine du théâtre, des arts du cirque, du cinéma, des musiques actuelles, classiques et de la création numérique pour un montant global de 110 500 euros - enveloppe FIC (Fonds d'Intervention Culturel) - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2019**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 NOVEMBRE 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 NOVEMBRE 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 29 NOVEMBRE 2019

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. DURAND (pouvoir à Mme REYNAUD), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. HAMELIN (pouvoir à Mme BOUZERDA), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2019/5115 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 12 ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DU THEATRE, DES ARTS DU CIRQUE, DU CINEMA, DES MUSIQUES ACTUELLES, CLASSIQUES ET DE LA CREATION NUMERIQUE POUR UN MONTANT GLOBAL DE 110 500 EUROS - ENVELOPPE FIC (FONDS D'INTERVENTION CULTUREL) - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 21 octobre 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La politique culturelle mise en place par la Ville encourage la création et la diffusion artistiques.

Les douze associations présentées dans cette délibération ont sollicité l'aide de la Ville pour leurs activités.

Les subventions sont proposées en fonction d'orientations artistiques et culturelles justifiant un intérêt communal. Les structures présentées ici s'inscrivent depuis de nombreuses années dans la politique culturelle de la Ville et partagent exigence artistique et transmission aux publics, favorisant ainsi une approche diversifiée et soucieuse du partage des savoirs et des arts.

Les subventions sont proposées en fonction de leurs valeurs artistiques : ligne artistique claire ; capacité à travailler en partenariat avec d'autres acteur-trices culturel-les du territoire et pour les festivals de spectacles vivants : part des artistes lyonnais-es dans la programmation ; définition précise des modalités d'accueil des artistes. Elles sont également appréciées par leurs valeurs culturelles : effort des structures à s'adresser à tous les publics favorisant ou traduisant une implication sur le territoire (actions pédagogiques, médiation, accompagnement culturel des publics...) ; engagement à aller vers de nouveaux publics ; tarification adapté au public ciblé.

Les structures présentées portent des évènements qui auront lieu en début d'année 2020 ou en complément de soutien en fonctionnement déjà votées lors de précédents conseils municipaux.

## SECTEUR CINEMA

**LES INATTENDUS** – c/o Locaux Motiv 10 bis, rue Jangot 69007 Lyon

Fondée en 1995, l'Association Les Inattendus est un lieu de pratique et de diffusion audiovisuelle. Elle opère dans deux directions :

- Au sein d'ateliers de création, espaces d'expérimentation cinématographique ou d'initiation audiovisuelle
- A travers différentes actions de diffusion et de rencontre : un festival en biennale consacré aux films hors normes et des projections régulières de documentaires, de cinéma et vidéos expérimentales.

Depuis 1997, elle organise en effet tous les deux ans un festival dédié à des films hors normes, qualifiés de très indépendants : le festival « les Inattendus ».

L'événement rassemble environ 2 000 spectateurs autour d'une centaine de films qui suscitent l'échange, chaque séance se déroulant en présence du réalisateur.

Ce festival présente l'opportunité pour le public lyonnais de découvrir un panorama d'œuvres inédites sur Lyon, sans distinction de genre (documentaire, film d'atelier, art vidéo, court-métrage...) de support (vidéo et pellicule), ou de durée.

La force du festival est sa capacité à programmer des objets filmiques originaux, novateurs, qui se passent de standards imposés. Le festival se veut éclairé, c'est-à-dire qui désigne aux spectateurs, ce qui mérite d'être vu, considérant que l'expérience de la salle reste prépondérante dans sa dimension collective, sensible et sociale.

La 12<sup>e</sup> édition du festival se déroulera du 14 au 22 février 2020 dans un nouveau lieu, Chromatique (51 rue Saint Michel Lyon 7<sup>ème</sup>).

L'appel à films a été lancé en mai, sur internet, les réseaux sociaux et par mails. De juillet à l'automne se déroulent les processus de pré-sélection puis de sélection des films (700 films internationaux reçus).

Tout au long de l'année des projections régulières ont lieu à l'Aquarium (Lyon 4<sup>e</sup>), à la Maison Pour Tous des Rancy (Lyon 3<sup>e</sup>) et à la bibliothèque Jean Macé (Lyon 7<sup>e</sup>). De plus, cette année encore, les Inattendus proposeront des ateliers de création audiovisuelle (Lycée Brossette de Villeurbanne) et à Gerland (7<sup>e</sup>) intitulé "Gerland – en construction". Par ailleurs, cette année, Les Inattendus développent un projet de partenariat avec la Maison de la Danse et le collectif A.R, autour du mouvement et une projection de restitution se fera lors du festival Sens Dessus dessous à la Maison de la Danse.

La convention mixte jointe au rapport formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

Pour information, subvention versée au titre de l'année 2018 (année du festival) :  
18 000 € (15 200 € votés en anticipé en 2017 et 2 800 € votés en 2018)  
Subvention 2019 (votée au Conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet) : 7 000 €  
**Subvention 2019 proposée pour l'édition 2020 : 18 000 €**

**REGARD SUD** - 1-3 rue des pierres plantées 69001 Lyon.

L'Association Regard Sud a été fondée en 1998 dans le but de soutenir la création artistique contemporaine et diffuser la culture des pays du Sud, dans une démarche pluridisciplinaire (cinéma, arts plastiques, littérature) en privilégiant les échanges interculturels.

Installée dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, sur le plateau de la Croix-Rousse elle organise depuis 2000 des expositions d'artistes originaires des pays asiatiques, d'Europe, du Maghreb et du Moyen-Orient. Elle fait le lien entre le patrimoine et la modernité, entre différentes cultures.

Parallèlement à l'activité de sa galerie, elle organise le festival cinématographique « Fenêtres sur le cinéma du Sud » à l'Institut Lumière. Ce festival fait découvrir au public des œuvres cinématographiques des pays du Maghreb et du Moyen Orient pour aller à la découverte de pays loins et proches à la fois.

La programmation, à travers des films de fiction et des documentaires, rend compte des situations géopolitiques et sociales dans ces pays. Elle offre aussi l'occasion de découvrir des œuvres rares, de production récente, inédites, peu diffusées dans les circuits habituels, avec des temps d'échanges et de rencontres entre le public lyonnais et les réalisateurs invités. Certaines œuvres sont proposées en avant-première ou ont été primées dans des festivals internationaux.

En 2020, la 20e édition en préparation se déroulera courant avril à l'Institut Lumière (thématique et dates en cours d'élaboration), mais aussi, et c'est nouveau, au cinéma Mourguet de Sainte Foy lès Lyon, au Zola à Villeurbanne et au cinéma Gérard Philippe Vénissieux.

Elle prolongera les éditions précédentes : elle proposera les dernières productions cinématographiques de réalisateurs originaires d'Algérie, d'Egypte, du Maroc, de Palestine, d'Irak, de Tunisie, du Soudan, du Liban.

Pour information, subvention versée en 2017 (pour édition festival 2018) : 8 000 €

Subvention 2019 (votée au Conseil municipal du 25 mars) : 8 000 €

**Subvention 2019 proposée pour l'édition 2020 : 8 000 €**

**ZONE BIS** – 2 rue d'Isly 69004 Lyon

Créée en 2005, l'association Zone Bis a pour objet de faire connaître à un plus large public le cinéma alternatif et sa culture dérivée à travers la production et l'organisation de divers événements (soirées de projection, spectacles, festival, happenings culturels).

Depuis 2008, l'association organise le festival « Hallucinations Collectives ». Les films présentés ont en commun de proposer une vision différente du cinéma, de valoriser des cinéphilies méconnues et de refléter une certaine époque et/ou une certaine économie du cinéma.

A travers des rétrospectives et différentes thématiques au sein de la programmation, le festival cherche à faire (re)découvrir tout un pan de cinéma injustement oublié. Les films du festival sont des œuvres souvent laissées de côté faute d'un succès rapide ou parce qu'elles sont jugées inclassables, alternatives au sens où elles sortent des chemins balisés de la production traditionnelle. L'ambition du festival est de leur donner une deuxième chance. L'édition 2019 avait réuni 3 162 spectateurs.

En 2020, la 13<sup>e</sup> édition du festival « Hallucinations Collectives » aura lieu du 7 au 13 avril (thématique en cours d'élaboration). Une trentaine de films seront projetés au Comoedia. Le « off » sera étoffé avec un programme d'évènements : exposition au Comoedia, tables-ronde, conférences. Le Salon de la Micro-Edition, sera de retour pour une deuxième édition au théâtre de l'Elysée.

Tous les événements proposés autour des séances du festival sont gratuits et se dérouleront dans différents lieux (programmation en cours).

L'association continuera son développement des séances scolaires, en proposant une véritable action d'éducation à l'image. Une projection en partenariat avec les ciné-clubs étudiants de Sciences-Po et de l'université Lumière est prévue. De plus, un jury composé de 5 lycéens décernera un prix à l'issue de la compétition de courts-métrages.

Enfin, outre le festival, temps fort pour l'association, ZoneBis organise tout au long de l'année des projections dites « séances hallucinées » en échos ponctuels au festival.

Pour information, subvention versée au titre de l'année 2018 : 8 000 €  
Subvention 2019 (votée au Conseil municipal du 25 mars) : 9 000 €  
**Subvention 2019 proposée pour l'édition 2020 : 9 000 €**

## SECTEUR ARTS VISUELS ET NUMERIQUES

### FRIGOBELLEVUE – 29 rue des Chartreux 69001 Lyon

Actif, voir activiste de 1979 à 1990, le collectif Frigo a été à l'origine d'une production artistique et conceptuelle conséquente dans le milieu de l'art contemporain. Précurseurs dans le domaine de la vidéo au niveau national et européen, performeurs impliqués, graphistes, créateurs de la radio libre lyonnaise *Radio Bellevue*, les artistes de FRIGO portaient l'état d'esprit d'une époque à travers des œuvres subversives.

En 2015 est créé l'association Frigobellevue qui a pour objectif de soutenir les projets artistiques menés par le collectif d'artistes Frigo et Radio Bellevue. En 2017, après le succès de l'exposition au Musée d'Art Contemporain « Frigo Génération » et la sortie d'un catalogue mémoriel, de nouvelles synergies sont créées entre les fondateurs de Frigo et de nouveaux acteurs culturels plus jeunes, impulsant de nouveaux projets transdisciplinaires, sous la dénomination du collectif « Frigo & co ».

Presque quarante années après leur naissance et de multiples collaborations plus tard, le collectif se réinvente et crée Frigo&Co : une mise à jour de leur projet, ajusté au monde d'aujourd'hui. Installé dans les Halles du Faubourg (friche culturelle éphémère du 7<sup>e</sup> arrondissement), Frigo&Co y ancre la Radio Bellevue Web (RBW).

Ce collectif propose une série d'ateliers de création radiophonique (banque du son, prise du son, interview & montage) ou chacun peut venir apprendre à monter sa propre émission de radio.

En 2019, le collectif, en pleine effervescence a développé de nombreux projets dans le cadre des « 40 ans de musiques actuelles », saison anniversaire impulsée par la Ville engageant plus de 200 acteurs des musiques actuelles à Lyon dans plus de 70 projets et 30 lieux. Une exposition virtuelle (visible sur Numéridanse.fr) intitulée *Rockn'danse* retraçant les liens entre musiques actuelles et danse coproduite avec la Maison de la Danse a été soutenue par la Ville à hauteur de 3000 euros, subvention votée au Conseil Municipal de juillet.

Devant l'implication, au-delà des engagements initiaux, du collectif Frigo&Co dans le projet « 40 ans de musiques actuelles » en 2019 : participation aux conférences de la Bibliothèque Municipale dans le cadre de l'exposition « 78-83 : Lyon capitale du Rock » de mai à septembre 2019, participation au comité de sélection des morceaux du vinyle « 40 ans de musiques actuelles à Lyon : 78-88 » co-produit par la Ville, présentation d'une maquette lors du prix Célest'1 qui sera suivi d'un montage d'un spectacle fin 2019-mi 2020, lecture au TNP, événements fin 2019 aux Halles du Faubourg, participation à la réalisation d'un livre collectif hommage à l'histoire du rock à Lyon (« 66 ans de désordre » qui paraîtra en octobre 2019 chez l'éditeur lyonnais Hippocampe Editions), la Ville propose d'attribuer à Frigobellevue une subvention de fonctionnement complémentaire pour l'année 2019 d'un montant de 1500 euros.

Pour information, pas de subvention versée au titre de l'année 2018.

Subvention 2019 (votée au Conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet) : 3 000 €  
**Subvention complémentaire proposée pour 2019 : 1 500 €**

**DOLUS DOLUS** - 2 rue d'Arménie - 69003 Lyon.

**Dolus & Dolus** est une association lyonnaise née en 2008. Avec la volonté de promouvoir des pratiques artistiques innovantes et émergentes, Dolus Dolus est spécialisée dans l'organisation d'évènements mêlant musique, vidéo, nouveaux médias et arts numériques. La transversalité entre les disciplines est un dénominateur commun aux différents projets menés par l'association.

Depuis 2013, face à l'intérêt croissant du public lyonnais pour les arts numériques en pleine effervescence, Dolus Dolus a proposé un nouveau festival dédié à cette scène : *Mirage festival*. Ce festival a pour but de rendre accessible les arts numériques au plus grand nombre et de mettre en valeur les artistes numériques. La programmation réunissant des artistes locaux, nationaux et internationaux propose un reflet éphémère de ce que pourrait être la création de demain. Le festival réunit des artistes qui contribuent activement à la réinvention des pratiques artistiques et à leurs modes de représentation grâce à l'usage des technologies, et devient à Lyon un véritable rendez-vous des pratiques artistiques innovantes.

Plus de 6000 personnes ont participé à la précédente édition du Mirage Festival en avril dernier, avec plus de 85 artistes et intervenants invités. Mirage festival est le rendez-vous de la création liée aux nouvelles technologies, réunissant aussi bien le jeune public que les professionnels et amateurs avertis.

L'édition 2020 du Mirage Festival, comme celle de 2019 se déroulera principalement aux Substances. Tout est gratuit et en libre accès, excepté les performances et soirées.

Cette huitième édition aura lieu du 11 au 15 mars 2020, et, selon le même modèle que les éditions précédentes, la programmation s'articulera autour de performances, installations, workshops, conférences, soirées et meeting créatif.

L'association est basée à Lyon mais les nombreuses collaborations, appels à projets ou encore les invitations de structures extérieures l'amènent régulièrement à exporter ses soirées, concepts et artistes, dans toute la France et au-delà de nos frontières. Cette dimension internationale de l'association se traduit notamment par son implication au côté de la Ville de Lyon dans le réseau des Villes créatives de l'UNESCO au titre de la création numérique dont Lyon est membre depuis 2008. Dolus Dolus a entre autres représenté Lyon au Festival International d'art Numériques Ars Electronica à Linz (Autriche) qui s'est déroulé en septembre 2018 et accueilli une délégation des villes du réseau lors de l'édition 2019 du *Mirage festival*.

Il est aujourd'hui proposé d'accorder une subvention de 16 000€ à l'association Dolus Dolus pour l'édition 2020 du festival Mirage.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 pour l'édition 2019 : 16 000€  
**Subvention 2019 proposée pour l'édition 2020 : 16 000 €**

## SECTEUR MUSIQUES ACTUELLES

**MJC PRESQU'ILE CONFLUENCE** - 28 Quai Rambaud 69002 Lyon

Le festival de chanson actuelle *Les Chants de Mars*, porté depuis 2008 par la MJC du Vieux Lyon, la MPT des Rancy et le Marché Gare, investit chaque année Lyon et sa métropole pour un rendez-vous en collaboration avec de nombreux acteurs de la chanson et des musiques actuelles.

Du café-concert aux plus grandes scènes de la Ville, *les Chants de Mars* souhaite mettre en valeur les artistes accentuant la richesse du texte dans leur musique, tissant un maillage entre chanson, pop, hip-hop, folk et de nombreux registres avec un mélange équilibré d'artistes reconnus et des artistes locaux en émergence.

Dès ses premières éditions le festival a impulsé une dynamique fédératrice entre différents publics et pratiques artistiques, en conviant à la fois démarches professionnelles et amateurs au sein du festival et construisant ainsi un événement en accord avec les valeurs d'accessibilité, de diversité et de citoyenneté fondamentales à la MJC Presqu'île Confluence, la MJC du Vieux Lyon et la MPT des Rancy.

La 13<sup>ème</sup> édition du festival s'est déroulée du 23 au 30 mars 2019. Elle a réuni 9 salles partenaires sur l'agglomération, 20 événements dont 9 gratuits, 47 artistes et groupes dont 39 artistes régionaux et 21 artistes féminines et la présence de 3 718 festivaliers.

La programmation a présenté une diversité des styles musicaux : rap, jazz, pop, rock tout en s'appuyant sur la tradition des grands chansonniers français. Au cours de ces huit jours de festival, ce se sont enchainés concerts, spectacles jeune public, animations, expositions, déjeuners concerts, rencontres avec les artistes, une table ronde. Le spectacle créé en partenariat avec l'Auditorium a réuni 105 enfants issus des ALAE (accueils de loisirs associé à l'école), accompagné des musiciens de l'ONL. Plusieurs têtes d'affiche ont été programmées comme Clara Luciani au Transbordeur, Radio Elvis à l'Epicerie Moderne et de nombreux artistes régionaux ont été à l'honneur soit en première partie de tête d'affiche, en co-plateau ou lors de l'événement « les 24 heures du mot ».

Dans le respect des valeurs citoyennes et solidaires qui animent les MJC, l'ambition du festival est de garantir l'accessibilité à la culture pour tous ; plus de la moitié des événements programmés sont en accès libre et gratuit. Les autres manifestations bénéficient d'une politique tarifaire abordable, avec des prix d'entrée à partir de 5 €

La 14<sup>ème</sup> édition aura lieu du 21 au 28 mars 2020 dans une douzaine de salles.

La MJC Presqu'île Confluence est porteuse du dossier de subvention. Elle sollicite une aide financière pour soutenir cette 14<sup>ème</sup> édition dont le budget prévisionnel s'élève à 54 850 €. En soutenant ce festival unique à Lyon, notre collectivité favorise la création de spectacles dédiés à la chanson française et permet à des artistes émergents de rencontrer un public. La Ville de Lyon apporte une aide financière depuis son origine, suivie depuis 2008 par la Région. La délégation Culture et la délégation Grands Evènements ont souhaité contribuer à cet événement à hauteur respectivement de 9 000 € et 5 000 € pour l'édition 2019. Il est aujourd'hui proposé d'accorder une subvention de 9 000 € pour la préparation de l'édition 2020 des Chants de Mars.

La MJC Presqu'île Confluence perçoit, par ailleurs une subvention de fonctionnement de 85 000 € dans le cadre de la convention SMAC (Scène de Musiques Actuelles) qui a été approuvée lors du conseil municipal du 21 janvier 2019.

La convention financière entre la Ville de Lyon et la MJC Presqu'île Confluence est jointe en annexe du présent rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 : 14 000 €  
**Subvention proposée 2019 pour anticiper l'édition 2020 : 8 000 €**

**ASSOCIATION STARDUST** - 62 rue de Brest 69002 Lyon

L'association Stardust est un collectif qui accompagne la production d'artistes de musiques actuelles et d'organiser des concerts.

Le 5 novembre, elle a organisé au Transbordeur une soirée pour honorer la mémoire d'Hubert Mounier, auteur et compositeur lyonnais qui a marqué la scène nationale dans les années 90 avec le groupe l'Affaire Luis Trio. Une vingtaine d'artistes se sont donnés rendez-vous pour célébrer la sortie du disque hommage « Place Hubert Mounier » et reprendre pour l'occasion ses plus belles chansons, dont Kent, Carmen Maria Vega, Frédéric Bobin, Buridane, Joe Bel, Le Voyage de Noz, Stan Mathis, Billie, Denis Rivet, Khaban, Auren, Nikolas K, Les Chics Types, They Call Me Rico, Thaïs Té, Suissa, Laurelaï Brunelle, Nicolas Bravin.

Une exposition d'œuvres picturales a accompagné l'évènement, signées par Olivier Mounier, Marie Capriata, Philippe Chambon, Don Matéo, L8zon.

Pour information, pas de demande de subvention en 2019  
**Subvention proposée pour 2019 : 2 000 €**

## SECTEUR THEATRE

**LA COMPAGNIE DU THEATRE DES ASPHODELES** - 17 rue Saint-Eusèbe 69003 Lyon

Depuis 27 ans, la Compagnie des Asphodèles nourrit une réflexion sur la commedia dell'arte, qu'elle a su faire évoluer d'un théâtre de tréteau traditionnel à une nouvelle forme à la fois contemporaine et sans cesse renouvelée, tout en œuvrant de sa compréhension à sa transmission.

La Compagnie des Asphodèles occupe depuis 2012 des locaux situés impasse Saint-Eusèbe dans le 3<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. D'une superficie de 900m<sup>2</sup>, cet espace comporte une salle de 100 places. Il accueille des spectacles portés par des talents émergents, des résidences de création, des répétitions, des cours dédiés aux amateurs et des stages réservés aux professionnels.

En 2017-2018, le Théâtre des Asphodèles a accueilli 20 spectacles (4 625 spectateur-trice-s) et 14 compagnies en résidence. L'accueil comprend la mise à disposition des espaces, de l'équipe et de ses compétences, du matériel technique et la possibilité d'un hébergement pour 4 personnes (sur un autre site).

Durant la saison 2018-2019, le Théâtre a accueilli 25 spectacles et proposé 57 jours d'accueil plateau à 10 compagnies parmi lesquelles la cie Anteprema, le collectif de l'Âtre, le collectif Libre Mouvement. La compagnie a également assuré son activité d'ateliers de théâtre et emmené quatre spectacles en tournée (*Le 4<sup>ème</sup> mur*, *Les irrévérrencieux*, *Dom Juan 2.0* et sa nouvelle création *L'oiseau Vert*), notamment en Nouvelle Calédonie, à Wissembourg, en Guadeloupe et à Limonest. Elle a présenté trois de ses spectacles dans le OFF du Festival d'Avignon : *Le 4<sup>ème</sup> mur*, *L'oiseau vert* et *Les irrévérrencieux*.



Actif sur le territoire, le Théâtre des Asphodèles participe à la Journée de la Francophonie, aux Journées Européennes au Patrimoine et héberge la Caravane des 10 mots.

Afin de permettre à la compagnie de poursuivre ses projets, une seconde tranche de la subvention est proposée pour le Théâtre des Asphodèles.

Pour information, subvention versée au titre de l'année 2018 : 20 000 €  
1<sup>ère</sup> tranche de subvention versée au titre de l'année 2019 : 10 000 €  
**2<sup>ème</sup> tranche de subvention proposée pour 2019 : 10 000 €**

### **THEATRE DE LA CROIX ROUSSE - place Joannès Ambre - 69004 Lyon**

Dirigé depuis 2010 par Jean Lacornerie, le Théâtre de la Croix-Rousse dispose de 2 salles : l'une de 600 places, l'autre de 80 places nommée le « Studio ». Il porte un projet artistique au croisement du Théâtre et de la Musique. Artistes émergents locaux et compagnies de rayonnement national et international y sont accueillis, en création et/ou en diffusion.

Le Théâtre de la Croix-Rousse est un théâtre concédé, qui bénéficie d'une subvention de fonctionnement de 656 444 € et d'une équipe Ville de Lyon « mise à disposition ». S'agissant de cette mise à disposition, il est précisé qu'en cas d'absence ou maladie, il n'est pas prévu de remboursements des postes. De ce fait, dans le cas d'une absence du personnel Ville, le Théâtre de la Croix-Rousse prend à sa charge le remplacement correspondant. Cette année, le Théâtre de la Croix-Rousse a dû faire face à de nombreux remplacements augmentant de manière significative ses dépenses de personnel.

Afin de soutenir le projet du théâtre dans son travail de création et de diffusion artistique, il est proposé d'attribuer à titre exceptionnel au Théâtre de la Croix-Rousse une subvention supplémentaire de 10 000 €

La convention d'application jointe au rapport formalise les conditions d'attribution de cette subvention.

Subvention allouée au titre de l'année 2019 : 656 444 €  
**Subvention complémentaire proposée pour 2019 : 10 000 €**

## **SECTEUR ARTS DU CIRQUE**

### **COMPAGNIE MPTA – Les Mains, les Pieds et la Tête Aussi -10 rue de Vauzelles 69001 Lyon**

La compagnie MPTA été fondée en 2001 par Mathurin Bolze, un artiste lyonnais formé au théâtre et aux arts du cirque contemporain. Elle est présente en France et à l'étranger, et initie des rencontres, des résidences et des cartes blanches résolument transdisciplinaires. Elle se produit régulièrement à Lyon, notamment aux Subsistances et au Théâtre des Célestins.

La saison dernière a été riche et dense avec la diffusion de 10 créations, 152 représentations pour une fréquentation de 46 852 spectateurs.

La compagnie MPTA organise en biennale les années paires le festival Utopistes dont la quatrième édition a eu lieu du 31 mai au 9 juin 2018 en partenariat avec les Célestins, la Maison de la Danse, le Théâtre Nouvelle Génération, le Centre National de la Danse de Lyon, les Subsistances, le CDN Théâtre de la Croix Rousse, la Mouche à St-Genis-Laval, l'École de Cirque, l'Espace Malraux (Chambéry). A cette occasion, ont été programmés 18 spectacles de cirque dans 12 lieux accueillant ainsi 85 artistes et techniciens. Les espaces publics, l'île Barbe, les quais de Saône, la place des Célestins, le jardin du Musée des Confluences, le parc Beauregard (Saint Genis-Laval) ont permis la diffusion de spectacles gratuits et ouverts à tous. Au total 10 511 spectateurs ont été accueillis.

Le festival, en biennale a proposé cette saison une programmation en Résonance du 24 mai au 30 juin lors de la programmation de spectacles à la Maison de la Danse, les Subsistances et le festival du parc de Beauregard à Saint Genis Laval.

Afin de préparer l'édition 2020 du Festival Utopistes qui aura lieu entre autres à la Maison de la Danse et aux Subsistances, une subvention complémentaire à celle votée lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2019, est proposée.

La convention financière entre la Ville de Lyon et Compagnie MPTA est jointe en annexe du présent rapport.

Pour information, subvention versée au titre de l'année 2018 : 51 000 €

Subvention versée au titre de l'année 2019 : 36 000 €

**Proposition complémentaire 2019 : 3 000 €**

## SECTEUR MUSIQUE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE

**CIMCL – CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE DE LYON** – 11 Place Tobie Robatel 69001 Lyon

Créé à l'initiative de Joël Nicod en 2004, corniste à l'Orchestre de Lyon et professeur de musique de chambre au Conservatoire, le concours international de musique de chambre de Lyon est ouvert à plusieurs disciplines, sept, qui alternent au fil des ans : trio avec piano, quatuor à cordes, quintette à vent, quintette de cuivres, duos voix et piano, violoncelle et piano, violon et piano.

Il fait partie des 120 membres de la Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique. Parmi ces concours prestigieux, 14 sont consacrés à la musique de chambre dont 2 seulement en France, celui de Bordeaux (Quatuor à cordes) et celui de Lyon.

Ce concours est ouvert aux artistes de toutes nationalités nés après le 23 avril 1986. Départagés par un jury international, les meilleurs candidats se voient remettre des récompenses financières, vidéos promotionnelles et engagements professionnels. Le concours permet de révéler au public les prochaines têtes d'affiches de la scène classique internationale : plus de 900 artistes, représentant quelques 30 nationalités différentes, ont déjà participé à ce concours.

Chaque édition met à l'honneur une nouvelle discipline de la musique de chambre.

La 15<sup>e</sup> édition du concours s'est déroulée du 23 au 27 Avril, sur le thème « duo Voix et Piano » au C.N.S.M.D. de Lyon, à l'Université Lyon II et à l'Opéra de Lyon. Le concert des lauréats a été présenté à l'Opéra de Lyon, devant près de 850 personnes. Au total c'est plus de 2 000 personnes qui ont pu assister au concours.

Le 1<sup>er</sup> prix a été remporté par le Duo Moine ou Voyou (Vienne, Autriche), le 2<sup>e</sup> prix par le Duo Hagar Sharvit – Daniel Gerzenberg (Berlin, Allemagne), le 3<sup>e</sup> prix par le Duo Mikhail Timoshenko – Elitsa Desseva (Weimar, Allemagne) et le Prix du Mozarteum de France par le Duo Konstantin Ingenpass – Hyun-Hwa Park (Karlsruhe, Allemagne).

La 16<sup>e</sup> édition du concours, sur le thème « Violon et Piano », se déroulera du 27 avril au 3 mai 2020. Les œuvres proposées permettront aux candidats d'explorer plus particulièrement le répertoire français. Les manifestations auront lieu au CNSMD de Lyon, salle Molière, Université Lyon II, Hôpital St Luc ST Joseph et à l'Opéra pour la finale.

Pour information, subvention versée en 2018 (pour édition festival 2019) : 10 000 €

Subvention 2019 (votée au Conseil municipal du 25 mars) : 5 000 €

**Subvention proposée pour l'édition 2020 : 15 000 €**

## PLURIDISCIPLINAIRE

**LA GOURGUILLONNAISE** – 4 Rue du Commandant Ayasse 69007 Lyon

L'Association « La Gourguillonnaise » a pour objet d'offrir à ses adhérents (personnels de la Ville de Lyon, de la Métropole, des collectivités territoriales et pratiquants amateurs) les moyens de pratiquer toutes les activités culturelles et récréatives qu'elle propose (photo, informatique, théâtre, ateliers peinture....). A ce titre elle reçoit des collectivités des subventions de fonctionnement, dont celle de la Ville de Lyon.

Pour soutenir les pratiques culturelles amateurs, qui concernent cette année 350 pratiquants au sein de cette association, la Ville de Lyon souhaite donc soutenir financièrement l'activité de l'association «La Gourguillonnaise ».

Pour 2019 le montant de la subvention proposé est de 10 000 €

Pour information, subvention versée en 2018 : 31 188 €

**Subvention proposée: 10 000 €**

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

Vu le rectificatif mis sur table :

**a) - Dans L'EXPOSE DES MOTIFS, en page 5, concernant la subvention proposée pour DOLUS DOLUS, lire :**

- lire :

« Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 pour l'édition 2019 : **16 000 €** »

- au lieu de :

« Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2018 pour l'édition 2019 :  
**6 000 €** »

**b) - Dans L'EXPOSE DES MOTIFS, en page 6, concernant la subvention proposée pour la MJC PRESQU'ILE CONFLUENCE, paragraphe 3, lire :**

- lire :

« La 14<sup>ème</sup> édition aura lieu du 21 au 28 mars 2020 dans une douzaine de salles. »

- au lieu de :

« La 13<sup>ème</sup> édition aura lieu du 21 au 28 mars 2020 dans une douzaine de salles. »

**c) - Dans L'EXPOSE DES MOTIFS, en page 6, concernant la subvention proposée pour la MJC PRESQU'ILE CONFLUENCE, paragraphe 7, lire :**

- lire :

« La MJC Presqu'Ile Confluence est porteuse du dossier de subvention. Elle sollicite une aide financière pour soutenir cette 14<sup>ème</sup> édition dont le budget prévisionnel s'élève à  
**54 850 €** »

- au lieu de :

« La MJC Presqu'Ile Confluence est porteuse du dossier de subvention. Elle sollicite une aide financière pour soutenir cette 14<sup>ème</sup> édition dont le budget prévisionnel s'élève à  
**51 000 €** »

## **DELIBERE**

1- Des subventions de fonctionnement pour un montant global de 110 500 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous.

<b>CINEMA</b>  <b>35 000 €</b>	Les Inattendus (7 <sup>e</sup> )	18 000 €
	Association Regard Sud (1 <sup>er</sup> )	8 000 €
	Zone Bis (4 <sup>e</sup> )	9 000 €
<b>ARTS VISUELS ET NUMERIQUES</b>  <b>17 500 €</b>	Frigobellevue (1 <sup>er</sup> )	1 500 €
	Dolus Dolus (3 <sup>e</sup> )	16 000 €
<b>THEATRE et CIRQUE</b>	Théâtre des Asphodèles (3 <sup>e</sup> )	10 000 €

<b>23 000 €</b>	Théâtre de la Croix-Rousse	10 000 €
	M.P.T.A. (3 <sup>e</sup> )	3 000 €
<b>MUSIQUES ACTUELLES</b>	Stardust (2e)	2 000 €
	<b>10 000 €</b>	MJC Presqu'île Confluence – les Chants de Mars (2e)
<b>MUSIQUE CLASSIQUE ET CONTEMPORAINE</b>	Concours International de Musique de Chambre – CIMCL (1 <sup>er</sup> )	15 000 €
<b>15 000 €</b>		
<b>PLURIDISCIPLINAIRE</b>	La Gourguillonaise (7 <sup>e</sup> )	10 000 €
<b>10 000 €</b>		
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>110 500 €</b>

2- La dépense correspondante, soit 110 500 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019, programme SOUTIENAC - opération Fonds d'Intervention Culturel (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30, après virement de :

- 10 000 € de l'opération MUSIQUAC (FIMA), ligne de crédit 42664, nature 6574, fonction 311 ;
- 32 534 € de l'opération CASINOAC, nature 6574, fonction 30, ligne de crédit 47466 ;
- et 10 000 € pour le Théâtre de la Croix-Rousse, provenant du chapitre 012.

3- Les conventions avec les associations Les Inattendus, MJC Presqu'île Confluence, la Compagnie MPTA et le Théâtre de la Croix-Rousse sont approuvées.

4- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents et les mettre en œuvre.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER